

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGOULEME - 1601 - Documents comptables  
(B-S) - Dépôt le 20/11/2024 - 7287 - 2019 B 00240 - 831 286 455 - ELICIT PLANT

**ELICIT PLANT**

**Société par actions simplifiée au capital de 77.546 euros  
Siège social : 1 passage de la Croix, Lieu-dit Le Châtaignier  
16110 MOULINS SUR TARDOIRE  
831 286 455 RCS ANGOULEME**

**COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

« *Certifiés conformes* »

**Le Président**



Certifiés conformes

# **COMPTES ANNUELS**

Bilan

Compte de résultat

Annexe

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement	15 150.00	14 497.00	653.00	2 161.00	1 508.00	69.78	
	Frais de développement	5 952 638.21	1 700 197.74	4 252 440.47	2 959 553.07	1 292 887.40	43.69	
	Concessions, brevets et droits similaires	1 833 577.09	1 080 356.57	753 220.52	874 766.06	121 545.54	13.89	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles	1 258 957.51		1 258 957.51	167 659.07	1 091 298.44	650.90	
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains					12 688.00		
	Constructions	13 135.00	447.00	12 688.00		12 688.00		
	Installations techniques, matériel et outillage	592 385.02	136 055.76	456 329.26	590 525.65	134 196.39	22.72	
	Autres immobilisations corporelles	1 718 983.73	485 727.08	1 233 256.65	1 038 259.96	194 996.69	18.78	
	Immobilisations en cours	338 841.87		338 841.87	27 048.63	311 793.24	NS	
	Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	201 494.00		201 494.00	1 663.16	199 830.84	NS		
Créances rattachées à des participations	2 139 058.36		2 139 058.36	434 054.45	1 705 003.91	392.81		
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	273 335.14		273 335.14	86 586.06	186 749.08	215.68		
<b>Total II</b>	14 337 555.93	3 417 281.15	10 920 274.78	6 182 277.11	4 737 997.67	76.64		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements	1 063 659.00		1 063 659.00	614 514.17	449 144.83	73.09	
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis	608 268.00		608 268.00	455 906.96	152 361.04	33.42	
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	28 480.25		28 480.25	32 831.92	4 351.67	13.25	
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	1 082 572.18	1 500.00	1 081 072.18	400 500.00	680 572.18	169.93	
	Autres créances	3 531 604.17		3 531 604.17	1 511 176.83	2 020 427.34	133.70	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	8 309 864.75		8 309 864.75	4 742 454.19	3 567 410.56	75.22		
Charges constatées d'avance (3)	109 493.21		109 493.21	938 002.28	828 509.07	88.33		
<b>Total III</b>	14 733 941.56	1 500.00	14 732 441.56	8 695 386.35	6 037 055.21	69.43		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)	7 441.25		7 441.25	3 421.28	4 019.97	117.50	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	29 078 938.74	3 418 781.15	25 660 157.59	14 881 084.74	10 779 072.85	72.43		

(1) Dont droit au bail 0.50  
(2) Dont à moins d'un an 2 745 986.00  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 77 546 )	77 546.00		77 546.00			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 085 541.73		5 049 571.73		35 970.00	0.71
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	750.00		750.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	6 779 202.60		6 779 202.60			
	Autres réserves						
	Report à nouveau	5 091 746.35		2 023 750.39		3 067 995.96	151.60
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	6 473 208.56		3 067 995.96		3 405 212.60	110.99
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	378 085.42		6 815 323.98		6 437 238.56	94.45	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées	1 547 945.00		680 750.00		867 195.00	127.39
<b>Total II</b>	1 547 945.00		680 750.00		867 195.00	127.39	
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
<b>Total III</b>							
DETTES (I)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles	12 536 000.00				12 536 000.00	
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	5 885 846.11		4 774 037.90		1 111 808.21	23.29
	Concours bancaires courants	3 300.17		4 023.98		723.81	17.99
	Emprunts et dettes financières diverses	2 628.48		11 426.81		8 798.33	77.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 333 805.46		1 604 576.47		270 771.01	16.87
	Dettes fiscales et sociales	3 894 360.45		734 160.35		3 160 200.10	430.45
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			179 174.53		179 174.53	100.00	
Autres dettes	78 186.50		77 053.09		1 133.41	1.47	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	<b>Total IV</b>	23 734 127.17		7 384 453.13		16 349 674.04	221.41
	Ecarts de conversion passif (V)			557.63		557.63	100.00
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	25 660 157.59		14 881 084.74		10 779 072.85	72.43	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

7 108 798.89 4 209 951.25

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	1 528 673.32	722 838.00	2 251 511.32	1 008 028.00	1 243 483.32	123.36	
Production vendue de services	19 926.71		19 926.71	27 600.00	7 673.29	27.80	
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	1 548 600.03	722 838.00	2 271 438.03	1 035 628.00	1 235 810.03	119.33	
Production stockée			152 361.04	449 095.74	296 734.70	66.07	
Production immobilisée			1 470 699.32	1 043 188.77	427 510.55	40.98	
Subventions d'exploitation			1 744 128.00	497 532.00	1 246 596.00	250.56	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			43 869.44	17 321.67	26 547.77	153.26	
Autres produits			11 027.34	20 650.71	9 623.37	46.60	
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			5 693 523.17	3 063 416.89	2 630 106.28	85.86	
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			984 329.30	953 340.24	30 989.06	3.25	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			449 144.83	536 860.17	87 715.34	16.34	
Autres achats et charges externes *			5 204 251.26	2 349 862.98	2 854 388.28	121.47	
Impôts, taxes et versements assimilés			51 464.88	37 497.22	13 967.66	37.25	
Salaires et traitements			3 673 138.33	2 262 570.14	1 410 568.19	62.34	
Charges sociales			1 276 079.63	683 673.02	592 406.61	86.65	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 088 045.11	813 523.33	274 521.78	33.74	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			56 471.84	138 042.70	81 570.86	59.09	
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			11 884 635.52	6 701 649.46	5 182 986.06	77.34	
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			6 191 112.35	3 638 232.57	2 552 879.78	70.17	
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

\* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	54 997.91		9 935.09		45 062.82	453.57
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 475.27		65.55		1 409.72	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	56 473.18		10 000.64		46 472.54	464.70
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	615 057.62		96 131.11		518 926.51	539.81
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	615 057.62		96 131.11		518 926.51	539.81
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	558 584.44		86 130.47		472 453.97	548.53
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	6 749 696.79		3 724 363.04		3 025 333.75	81.23
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			2 291.65		2 291.65	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	437 667.23				437 667.23	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>	437 667.23		2 291.65		435 375.58	NS
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	89.99		1 032.80		942.81	91.29
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	541 540.01		483.77		541 056.24	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>	541 630.00		1 516.57		540 113.43	NS
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	103 962.77		775.08		104 737.85	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	380 451.00		655 592.00		275 141.00	41.97
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	6 187 663.58		3 075 709.18		3 111 954.40	101.18
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	12 660 872.14		6 143 705.14		6 517 167.00	106.08
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	6 473 208.56		3 067 995.96		3 405 212.60	110.99

\* Proratization de l'écart en fonction du nombre de mois

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées  
Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

58 294.32

**ANNEXE**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 25 660 157.59 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 271 438.03 Euros et dégageant un déficit de 6 473 208.56- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

#### Emission d'emprunt Obligataire Convertible en Actions avec Bons de souscription (OCABSA)

Selon l'Assemblée générale du 26 Septembre 2023, la société ELICIT PLANT a émis un emprunt obligataire par la création de 12 536 000 obligations convertibles à chacune desquelles est attaché un bon de souscription d'action.

Conditions et modalités de l'émission :

- Suppression du DPS en faveur des investisseurs
- Augmentation du capital social d'un montant nominal maximum de 2.000 euros, avec suppression du DPS des associés, par l'émission, en une ou plusieurs fois, d'actions ordinaires dont la souscription est réservée aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise.

La date de remboursement est prévue au 30 septembre 2025.

#### Contrat d'Aide BPI en subvention et en avance récupérable (SADEA)

Au cours de l'exercice 2022, la société Elicit plant a obtenu de la part de la BPI, dans le cadre du programme d'investissement d'avenir, un montant d'aide pour son programme Best A V2 (60% sous forme de subvention et 40% d'avance récupérable).

La durée de réalisation du programme est de 36 mois à compter du 1er Octobre 2022.

Au cours de l'exercice 2023, la société Elicit plant a constaté une quote part de la subvention reçue conformément à l'avancement du projet financé pour un montant de 537 908 euros.

#### Programme EIC

Au cours de l'exercice 2023, la société Elicit plant a obtenu de la part du Conseil Européen de l'innovation une subvention totale de 2 500 000 euros dont 1 125 000 euros perçu en Avril 2023.

Conformément à l'avancement du projet, une quote part de subvention a été constaté en produit sur l'exercice pour un montant de 1 143 931 euros.

#### Augmentation de capital de la filiale Brésilienne

En date du 27 Novembre 2023, il a été procédé à la libération du capital et une augmentation de capital au profit de sa filiale Brésilienne.

- le capital libéré de 190.47 euros en date du 17 Novembre 2023 (1 000 real)
- l'augmentation de 199.809.53 euros en date du 27 Novembre 2023 (1.059.490 real)

Au 31 décembre 2023, le capital actuel est de 1.060.490 real divisé en 1.060.490 parts

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

sociales d'une valeur nominal de 1 real.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	4 098 427		1 869 362
<b>Autres postes d'immobilisations incorporelles</b>	<b>1 907 027</b>		<b>1 185 507</b>
Constructions sur sol d'autrui			13 135
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	646 760		355 197
Installations générales agencements aménagements divers	1 155 143		317 943
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	224 340		44 253
Immobilisations corporelles en cours			338 842
<b>TOTAL</b>	<b>2 026 243</b>		<b>1 069 369</b>
Autres participations	435 718		1 904 835
Prêts, autres immobilisations financières	86 586		186 749
<b>TOTAL</b>	<b>522 304</b>		<b>2 091 584</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 554 000</b>		<b>6 215 822</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			5 967 788	
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>TOTAL</b>		<b>3 092 535</b>	
Constructions sur sol d'autrui			13 135	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		409 569	592 387	
Installations générales agencements aménagements divers		22 695	1 450 391	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			268 593	
Immobilisations corporelles en cours			338 842	
<b>TOTAL</b>		<b>432 264</b>	<b>2 663 348</b>	
Autres participations			2 340 552	
Prêts, autres immobilisations financières			273 335	
<b>TOTAL</b>			<b>2 613 888</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>432 264</b>	<b>14 337 558</b>	

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	1 136 713	577 982		1 714 695
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>864 602</b>	<b>215 755</b>		<b>1 080 357</b>
Constructions sur sol d'autrui		447		447
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	56 234	120 194	40 372	136 056
Installations générales agencements aménagements divers	209 310	120 961	2 115	328 156
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	104 865	52 706		157 571
<b>TOTAL</b>	<b>370 409</b>	<b>294 308</b>	<b>42 487</b>	<b>622 230</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 371 724</b>	<b>1 088 045</b>	<b>42 487</b>	<b>3 417 281</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	577 982				
Autres immob.incorporelles TOTAL	215 755				
Constructions sur sol d'autrui	447				
Instal.techniques matériel outillage indus.	120 194				
Instal.générales agenc.aménag.divers	120 961				
Matériel de bureau informatique mobilier	52 706				
TOTAL	294 308				
TOTAL GENERAL	1 088 045				

### Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 500				1 500
TOTAL	1 500				1 500
TOTAL GENERAL	1 500				1 500

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	2 139 058	0	2 139 058
Autres immobilisations financières	273 335	0	273 335
Clients douteux ou litigieux	1 800		1 800
Autres créances clients	1 080 772	1 080 772	
Personnel et comptes rattachés	1 392	1 392	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 398	2 398	
Impôts sur les bénéfices	380 451	380 451	
Taxe sur la valeur ajoutée	384 877	384 877	
Divers état et autres collectivités publiques	2 744 186		2 744 186
Groupe et associés	1 647	1 647	
Débiteurs divers	16 653	16 653	
Charges constatées d'avance	109 493	109 493	
TOTAL	7 136 063	1 977 684	5 158 379

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	12 536 000		12 536 000	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	5 889 146	1 799 818	3 594 920	494 408
Fournisseurs et comptes rattachés	1 333 805	1 333 805		
Personnel et comptes rattachés	513 235	513 235		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	536 013	536 013		
Taxe sur la valeur ajoutée	24 809	24 809		
Autres impôts taxes et assimilés	2 820 303	2 820 303		
Groupe et associés	2 628	2 628		
Autres dettes	78 187	78 187		
<b>TOTAL</b>	<b>23 734 127</b>	<b>7 108 799</b>	<b>16 130 920</b>	<b>494 408</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	14 859 267			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	785 632			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	2 628			

La créance "impôt sur les bénéfices" concernant le montant du crédit d'impôt recherche 2023 pour un montant de 380 451 euros.

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	0.1000	683 717	91 743		775 460

Au 31 décembre 2023, le capital social s'élève à 77 546 euros. Il est composé de :

- 413 220 actions ordinaires soit 41 322 euros
- 362 240 actions A soit 36 224 euros

**Frais d'établissement**

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	15 150	
Total général	15 150	

Conformément à la réglementation comptable sur les actifs, l'entreprise a choisi d'inscrire à l'actif en frais d'établissement les frais de constitution pour 15 150 euros. Au 31 décembre 2023, ces frais sont amortis pour 14 497 euros.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Frais de recherche appliquée et de développement**

(PCG Art. 831-2/2.1)

Conformément à la réglementation comptable sur les actifs, l'entreprise a choisi d'activer les dépenses engagées comme frais de recherche à l'actif car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La valeur brute de ces actifs au 31/12/2023 est de 5 952 639 euros. La durée d'amortissement de ses frais de recherche et développement est de 8 ans pour toutes les acquisitions réalisées depuis le 1er janvier 2020 et de 5 ans pour les années antérieures.

### **Autres immobilisations incorporelles**

(Code du Commerce Art. R 123-186)

La rubrique "autres postes d'immobilisations incorporelles" comprend les AMM, brevets, marques ainsi que les frais liés au dépôt, au développement ou à l'acquisition des brevets et des marques qui sont enregistrés et figurent à l'actif du bilan pour leur valeur d'acquisition.

La valeur brute de ces actifs au 31/12/2023 est de 1 833 577 euros. La durée d'amortissement de ses frais est de 8 ans pour toutes les acquisitions réalisées depuis le 1er janvier 2020 et de 5 ans pour les années antérieures.

Il figure également en autre immobilisations incorporelles en cours pour un montant de 1 258 958 euros qui se décompose de la manière suivante :

- logiciels en cours de développement pour 205 965 euros
- frais AMM sur des brevets en cours pour 77 371 euros
- brevets en cours pour 182 302 euros
- frais de marque pour 6 846 euros
- frais d'expérimentations en cours pour 786 474 euros

### **Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais de R&D	Linéaire	5 à 8 ans
Brevets	Linéaire	5 à 8 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 7 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

**Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation correspondent pour l'essentiel aux investissements en capital dans les filiales et sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

Les titres immobilisés correspondent aux participations suivantes :

- Elicit Plant Brazil LTDA, filiale à 100% d'Elicit plant pour un capital de 1 060 490 real (soit 199 994 euros)
- GIE transition Ecologique en agriculture, filiale à 33% avec une valeur de participation de 1 500 euros.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

**Autres immobilisations financières**

Ce poste comprend essentiellement les éléments suivants :

- dépôts de garantie divers pour 73 619 euros
- les retenues de garantie BPI pour 74 716 euros
- retenue de garantie EIC subvention pour 125 000 euros

**Créances immobilisées**

(PCG Art. 831-2 7°)

Les créances immobilisées correspondent aux avances consenties à sa filiale Elicit Plant Brazil LTDA pour un montant de 2 139 058 euros.

Cette créance fait l'objet d'une rémunération à 5% et génère des produits financiers comptabilisés pour 54 998 euros en 2023 contre 9 935 en 2022.

Les intérêts sont directement capitalisés à l'actif avec la créance immobilisée.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Dépréciation des stocks**

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	72 647
Autres créances	2 749 576
Total	2 822 223

Des subventions à recevoir concernant l'exercice 2023 sont constatées pour un montant de 1 883 796 euros, à savoir :

- Subvention Sadea : 537 908 euros.
- Subvention Eic : 1 143 931 euros.
- Subvention Sofiproteol : 60 539 euros.

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	464 542
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	399 816
Dettes fiscales et sociales	760 728
Autres dettes	78 187
Total	1 703 273

Les intérêts courus sur emprunts se décompose comme suit :

- l'emprunt obligataire pour 408 021 euros
- L'ensemble des prêts pour 53 221 euros
- Les frais bancaires pour 3 300 euros

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	109 493
Total	109 493

**Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères**

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Nature des écarts	Montant actif	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change	Montant passif
Immobilisations non financières	7 441			
Total	7 441			

Les écarts de conversion résultent de la valorisation des dettes et créances en monnaies étrangères à la zone euros au cours de la date de clôture et sont repris dans le tableau ci-dessus. Ces écarts ont été directement comptabilisés à l'actif ou passif fu bilan. les gains latents ne concourent pas au résultat de l'exercice.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Les dettes financières correspondent au compte banque en USD de la banque Crédit Agricole.

Le taux de conversion au 31/12/2023 est de 1.105 Dollar pour 1 euro.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Eléments relevant de plusieurs postes au bilan**

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	201 494	201 494	
Créances rattachées à des participations	2 139 058	2 139 058	
Créances clients et comptes rattachés	21 120	21 120	
Emprunts obligataires convertibles	12 500 000	12 500 000	

Les postes concernent principalement :

- Les titres de sa filiale Elicit Plant Brazil pour 199 994 euros
- La créance rattachée de sa filiale Elicit Plant Brazil pour 2 139 058 euros
- Les actions du GIE pour 1 500 euros
- La créance client de 21 120 euros correspondant à ses relations commerciales avec le GIE.
- L'émission de l'emprunt obligataire de 12 536 000 euros concernant les investisseurs ayant souscrits au capital.

**Variation des capitaux propres**

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	6 815 324
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	3 067 997
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	3 747 327
<b>Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N</b>	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	3 747 327
<b>Variation en cours d'exercice</b>	
Variation du capital	35 970
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	3 783 297
<b>VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE</b>	35 970
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE</b>	35 970

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -****Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de produits	2 251 511
Ventes de prestations de services	19 927
Total	2 271 438

Les prestations de services correspondent principalement à la refacturation du frais de port des marchandises vendues.

Répartition par secteur géographique	Montant
Ventes Export + UE	723 418
Ventes France	1 548 020
Total	2 271 438

**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	47
Employés	13
Total	60

**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		54 998
Dont entreprises liées		54 998

Les produits financiers proviennent des intérêts financiers capitalisés provenant de la créance liée à sa filiale Brésilienne. Le taux de rémunération est de 5%.

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 32 000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -****Dettes garanties par des sûretés réelles**

		Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :		1 455 082
- Nantissement du fonds de commerce	1 450 000	
- Nantissement du matériel et équipement	5 082	
Total		1 455 082

**Engagements financiers**Engagements donnés

Autres engagements donnés :		461 242
Intérêts financiers à échoir	461 242	
Total (1)		461 242

Engagements reçus**NEANT.****Crédit bail**

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			499 666		499 666
Redevances payées					
- exercice			58 294		58 294
Total			58 294		58 294
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			99 933		99 933
- entre 1 et 5 ans			341 438		341 438
Total			441 371		441 371

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 32 268.45 euros.

#### Hypothèses de calcul

Le calcul de l'engagement tient compte des rémunérations, de l'ancienneté des salariés ainsi que des critères suivants :

- départ à la retraite à 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation
- taux d'actualisation à 3.2%



**ELICIT PLANT**

**Société par actions simplifiée au capital de 77.546 euros**  
**Siège social : 1 passage de la Croix, Lieu-dit Le Châtaignier**  
**16110 MOULINS SUR TARDOIRE**  
**831 286 455 RCS ANGOULEME**  
(ci-après, la « Société »)

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 31 OCTOBRE 2024**

**AFFECTATION DU RESULTAT**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :**

**VINGT-QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale,

statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales appelées à prendre des décisions ordinaires,

après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels,

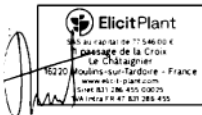
- **décide** d'affecter la perte nette comptable de l'exercice s'élevant à 6.473.208,56 euros en intégralité au compte « report à nouveau », dont le solde débiteur sera ainsi de 11.564.954,91 euros ; et
- **prend acte**, conformément à la loi, que la Société n'a pas distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 octobre 2024 :**

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.*

« Certifié conforme »

**Le Président**



Certifié conforme

# ELICIT PLANT

Société par actions simplifiée

1, passage de la Croix lieu-dit Le Châtaignier

16220 MOULINS-SUR-TARDOIRE

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

## ELICIT PLANT

Société par actions simplifiée

1, passage de la Croix lieu-dit Le Châtaignier

16220 MOULINS-SUR-TARDOIRE

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

---

Aux associés de la société ELICIT PLANT

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ELICIT PLANT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

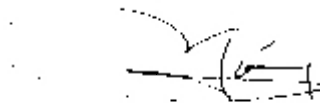
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 29 octobre 2024

Le commissaire aux comptes

**DELOITTE & ASSOCIES**



Jean-Marie LE JELOUX

# **COMPTES ANNUELS**

Bilan

Compte de résultat

Annexe

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement	15 150.00	14 497.00	653.00	2 161.00	1 508.00	69.78
	Frais de développement	5 952 638.21	1 700 197.74	4 252 440.47	2 959 553.07	1 292 887.40	43.69
	Concessions, brevets et droits similaires	1 833 577.09	1 080 356.57	753 220.52	874 766.06	121 545.54	13.89
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	1 258 957.51		1 258 957.51	167 659.07	1 091 298.44	650.90
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions	13 135.00	447.00	12 688.00		12 688.00	
	Installations techniques, matériel et outillage	592 385.02	136 055.76	456 329.26	590 525.65	134 196.39	22.72
	Autres immobilisations corporelles	1 718 983.73	485 727.08	1 233 256.65	1 038 259.96	194 996.69	18.78
	Immobilisations en cours	338 841.87		338 841.87	27 048.63	311 793.24	NS
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations financières (2)</b>						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	201 494.00		201 494.00	1 663.16	199 830.84	NS	
Créances rattachées à des participations	2 139 058.36		2 139 058.36	434 054.45	1 705 003.91	392.81	
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	273 335.14		273 335.14	86 586.06	186 749.08	215.68	
<b>Total II</b>	14 337 555.93	3 417 281.15	10 920 274.78	6 182 277.11	4 737 997.67	76.64	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements	1 063 659.00		1 063 659.00	614 514.17	449 144.83	73.09
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	608 268.00		608 268.00	455 906.96	152 361.04	33.42
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	28 480.25		28 480.25	32 831.92	4 351.67	13.25
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	1 082 572.18	1 500.00	1 081 072.18	400 500.00	680 572.18	169.93
	Autres créances	3 531 604.17		3 531 604.17	1 511 176.83	2 020 427.34	133.70
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	8 309 864.75		8 309 864.75	4 742 454.19	3 567 410.56	75.22	
Charges constatées d'avance (3)	109 493.21		109 493.21	938 002.28	828 509.07	88.33	
<b>Total III</b>	14 733 941.56	1 500.00	14 732 441.56	8 695 386.35	6 037 055.21	69.43	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)	7 441.25		7 441.25	3 421.28	4 019.97	117.50
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	29 078 938.74	3 418 781.15	25 660 157.59	14 881 084.74	10 779 072.85	72.43	

(1) Dont droit au bail 0.50  
(2) Dont à moins d'un an 2 745 986.00  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 77 546 )	77 546.00		77 546.00			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 085 541.73		5 049 571.73		35 970.00	0.71
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	750.00		750.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	6 779 202.60		6 779 202.60			
	Autres réserves						
	Report à nouveau	5 091 746.35		2 023 750.39		3 067 995.96	151.60
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	6 473 208.56		3 067 995.96		3 405 212.60	110.99
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	378 085.42		6 815 323.98		6 437 238.56	94.45	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées	1 547 945.00		680 750.00		867 195.00	127.39
<b>Total II</b>	1 547 945.00		680 750.00		867 195.00	127.39	
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
<b>Total III</b>							
DETTES (I)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles	12 536 000.00				12 536 000.00	
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	5 885 846.11		4 774 037.90		1 111 808.21	23.29
	Concours bancaires courants	3 300.17		4 023.98		723.81	17.99
	Emprunts et dettes financières diverses	2 628.48		11 426.81		8 798.33	77.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 333 805.46		1 604 576.47		270 771.01	16.87
	Dettes fiscales et sociales	3 894 360.45		734 160.35		3 160 200.10	430.45
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			179 174.53		179 174.53	100.00	
Autres dettes	78 186.50		77 053.09		1 133.41	1.47	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	<b>Total IV</b>	23 734 127.17		7 384 453.13		16 349 674.04	221.41
	Ecarts de conversion passif (V)			557.63		557.63	100.00
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	25 660 157.59		14 881 084.74		10 779 072.85	72.43	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

7 108 798.89 4 209 951.25

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	1 528 673.32	722 838.00	2 251 511.32	1 008 028.00	1 243 483.32	123.36	
Production vendue de services	19 926.71		19 926.71	27 600.00	7 673.29	27.80	
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	1 548 600.03	722 838.00	2 271 438.03	1 035 628.00	1 235 810.03	119.33	
Production stockée			152 361.04	449 095.74	296 734.70	66.07	
Production immobilisée			1 470 699.32	1 043 188.77	427 510.55	40.98	
Subventions d'exploitation			1 744 128.00	497 532.00	1 246 596.00	250.56	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			43 869.44	17 321.67	26 547.77	153.26	
Autres produits			11 027.34	20 650.71	9 623.37	46.60	
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			5 693 523.17	3 063 416.89	2 630 106.28	85.86	
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			984 329.30	953 340.24	30 989.06	3.25	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			449 144.83	536 860.17	87 715.34	16.34	
Autres achats et charges externes *			5 204 251.26	2 349 862.98	2 854 388.28	121.47	
Impôts, taxes et versements assimilés			51 464.88	37 497.22	13 967.66	37.25	
Salaires et traitements			3 673 138.33	2 262 570.14	1 410 568.19	62.34	
Charges sociales			1 276 079.63	683 673.02	592 406.61	86.65	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 088 045.11	813 523.33	274 521.78	33.74	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			56 471.84	138 042.70	81 570.86	59.09	
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			11 884 635.52	6 701 649.46	5 182 986.06	77.34	
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			6 191 112.35	3 638 232.57	2 552 879.78	70.17	
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

\* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	54 997.91		9 935.09		45 062.82	453.57
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 475.27		65.55		1 409.72	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	56 473.18		10 000.64		46 472.54	464.70
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	615 057.62		96 131.11		518 926.51	539.81
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	615 057.62		96 131.11		518 926.51	539.81
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	558 584.44		86 130.47		472 453.97	548.53
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	6 749 696.79		3 724 363.04		3 025 333.75	81.23
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			2 291.65		2 291.65	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	437 667.23				437 667.23	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>	437 667.23		2 291.65		435 375.58	NS
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	89.99		1 032.80		942.81	91.29
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	541 540.01		483.77		541 056.24	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>	541 630.00		1 516.57		540 113.43	NS
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	103 962.77		775.08		104 737.85	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	380 451.00		655 592.00		275 141.00	41.97
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	6 187 663.58		3 075 709.18		3 111 954.40	101.18
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	12 660 872.14		6 143 705.14		6 517 167.00	106.08
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	6 473 208.56		3 067 995.96		3 405 212.60	110.99

\* Proratation de l'écart en fonction du nombre de mois

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées  
Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

**ANNEXE**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 25 660 157.59 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 271 438.03 Euros et dégageant un déficit de 6 473 208.56- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

#### Emission d'emprunt Obligataire Convertible en Actions avec Bons de souscription (OCABSA)

Selon l'Assemblée générale du 26 Septembre 2023, la société ELICIT PLANT a émis un emprunt obligataire par la création de 12 536 000 obligations convertibles à chacune desquelles est attaché un bon de souscription d'action.

Conditions et modalités de l'émission :

- Suppression du DPS en faveur des investisseurs
- Augmentation du capital social d'un montant nominal maximum de 2.000 euros, avec suppression du DPS des associés, par l'émission, en une ou plusieurs fois, d'actions ordinaires dont la souscription est réservée aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise.

La date de remboursement est prévue au 30 septembre 2025.

#### Contrat d'Aide BPI en subvention et en avance récupérable (SADEA)

Au cours de l'exercice 2022, la société Elicit plant a obtenu de la part de la BPI, dans le cadre du programme d'investissement d'avenir, un montant d'aide pour son programme Best A V2 (60% sous forme de subvention et 40% d'avance récupérable).

La durée de réalisation du programme est de 36 mois à compter du 1er Octobre 2022.

Au cours de l'exercice 2023, la société Elicit plant a constaté une quote part de la subvention reçue conformément à l'avancement du projet financé pour un montant de 537 908 euros.

#### Programme EIC

Au cours de l'exercice 2023, la société Elicit plant a obtenu de la part du Conseil Européen de l'innovation une subvention totale de 2 500 000 euros dont 1 125 000 euros perçu en Avril 2023.

Conformément à l'avancement du projet, une quote part de subvention a été constaté en produit sur l'exercice pour un montant de 1 143 931 euros.

#### Augmentation de capital de la filiale Brésilienne

En date du 27 Novembre 2023, il a été procédé à la libération du capital et une augmentation de capital au profit de sa filiale Brésilienne.

- le capital libéré de 190.47 euros en date du 17 Novembre 2023 (1 000 real)
- l'augmentation de 199.809.53 euros en date du 27 Novembre 2023 (1.059.490 real)

Au 31 décembre 2023, le capital actuel est de 1.060.490 real divisé en 1.060.490 parts

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

sociales d'une valeur nominal de 1 real.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	4 098 427		1 869 362
<b>TOTAL</b>			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 907 027		1 185 507
<b>TOTAL</b>			
Constructions sur sol d'autrui			13 135
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	646 760		355 197
Installations générales agencements aménagements divers	1 155 143		317 943
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	224 340		44 253
Immobilisations corporelles en cours			338 842
<b>TOTAL</b>	2 026 243		1 069 369
Autres participations	435 718		1 904 835
Prêts, autres immobilisations financières	86 586		186 749
<b>TOTAL</b>	522 304		2 091 584
<b>TOTAL GENERAL</b>	8 554 000		6 215 822

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			5 967 788	
<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles			3 092 535	
<b>TOTAL</b>				
Constructions sur sol d'autrui			13 135	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		409 569	592 387	
Installations générales agencements aménagements divers		22 695	1 450 391	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			268 593	
Immobilisations corporelles en cours			338 842	
<b>TOTAL</b>		432 264	2 663 348	
Autres participations			2 340 552	
Prêts, autres immobilisations financières			273 335	
<b>TOTAL</b>			2 613 888	
<b>TOTAL GENERAL</b>		432 264	14 337 558	

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	1 136 713	577 982		1 714 695
<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles	864 602	215 755		1 080 357
<b>TOTAL</b>				
Constructions sur sol d'autrui		447		447
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	56 234	120 194	40 372	136 056
Installations générales agencements aménagements divers	209 310	120 961	2 115	328 156
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	104 865	52 706		157 571
<b>TOTAL</b>	370 409	294 308	42 487	622 230
<b>TOTAL GENERAL</b>	2 371 724	1 088 045	42 487	3 417 281

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	577 982				
Autres immob.incorporelles TOTAL	215 755				
Constructions sur sol d'autrui	447				
Instal.techniques matériel outillage indus.	120 194				
Instal.générales agenc.aménag.divers	120 961				
Matériel de bureau informatique mobilier	52 706				
TOTAL	294 308				
TOTAL GENERAL	1 088 045				

**Etat des provisions**

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 500				1 500
TOTAL	1 500				1 500
TOTAL GENERAL	1 500				1 500

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	2 139 058	0	2 139 058
Autres immobilisations financières	273 335	0	273 335
Clients douteux ou litigieux	1 800		1 800
Autres créances clients	1 080 772	1 080 772	
Personnel et comptes rattachés	1 392	1 392	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 398	2 398	
Impôts sur les bénéfices	380 451	380 451	
Taxe sur la valeur ajoutée	384 877	384 877	
Divers état et autres collectivités publiques	2 744 186		2 744 186
Groupe et associés	1 647	1 647	
Débiteurs divers	16 653	16 653	
Charges constatées d'avance	109 493	109 493	
TOTAL	7 136 063	1 977 684	5 158 379

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	12 536 000		12 536 000	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	5 889 146	1 799 818	3 594 920	494 408
Fournisseurs et comptes rattachés	1 333 805	1 333 805		
Personnel et comptes rattachés	513 235	513 235		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	536 013	536 013		
Taxe sur la valeur ajoutée	24 809	24 809		
Autres impôts taxes et assimilés	2 820 303	2 820 303		
Groupe et associés	2 628	2 628		
Autres dettes	78 187	78 187		
<b>TOTAL</b>	<b>23 734 127</b>	<b>7 108 799</b>	<b>16 130 920</b>	<b>494 408</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	14 859 267			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	785 632			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	2 628			

La créance "impôt sur les bénéfices" concernant le montant du crédit d'impôt recherche 2023 pour un montant de 380 451 euros.

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	0.1000	683 717	91 743		775 460

Au 31 décembre 2023, le capital social s'élève à 77 546 euros. Il est composé de :

- 413 220 actions ordinaires soit 41 322 euros
- 362 240 actions A soit 36 224 euros

**Frais d'établissement**

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	15 150	
Total général	15 150	

Conformément à la réglementation comptable sur les actifs, l'entreprise a choisi d'inscrire à l'actif en frais d'établissement les frais de constitution pour 15 150 euros. Au 31 décembre 2023, ces frais sont amortis pour 14 497 euros.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Frais de recherche appliquée et de développement**

(PCG Art. 831-2/2.1)

Conformément à la réglementation comptable sur les actifs, l'entreprise a choisi d'activer les dépenses engagées comme frais de recherche à l'actif car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La valeur brute de ces actifs au 31/12/2023 est de 5 952 639 euros. La durée d'amortissement de ses frais de recherche et développement est de 8 ans pour toutes les acquisitions réalisées depuis le 1er janvier 2020 et de 5 ans pour les années antérieures.

### **Autres immobilisations incorporelles**

(Code du Commerce Art. R 123-186)

La rubrique "autres postes d'immobilisations incorporelles" comprend les AMM, brevets, marques ainsi que les frais liés au dépôt, au développement ou à l'acquisition des brevets et des marques qui sont enregistrés et figurent à l'actif du bilan pour leur valeur d'acquisition.

La valeur brute de ces actifs au 31/12/2023 est de 1 833 577 euros. La durée d'amortissement de ses frais est de 8 ans pour toutes les acquisitions réalisées depuis le 1er janvier 2020 et de 5 ans pour les années antérieures.

Il figure également en autre immobilisations incorporelles en cours pour un montant de 1 258 958 euros qui se décompose de la manière suivante :

- logiciels en cours de développement pour 205 965 euros
- frais AMM sur des brevets en cours pour 77 371 euros
- brevets en cours pour 182 302 euros
- frais de marque pour 6 846 euros
- frais d'expérimentations en cours pour 786 474 euros

### **Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais de R&D	Linéaire	5 à 8 ans
Brevets	Linéaire	5 à 8 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 7 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

**Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation correspondent pour l'essentiel aux investissements en capital dans les filiales et sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

Les titres immobilisés correspondent aux participations suivantes :

- Elicit Plant Brazil LTDA, filiale à 100% d'Elicit plant pour un capital de 1 060 490 real (soit 199 994 euros)
- GIE transition Ecologique en agriculture, filiale à 33% avec une valeur de participation de 1 500 euros.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

**Autres immobilisations financières**

Ce poste comprend essentiellement les éléments suivants :

- dépôts de garantie divers pour 73 619 euros
- les retenues de garantie BPI pour 74 716 euros
- retenue de garantie EIC subvention pour 125 000 euros

**Créances immobilisées**

(PCG Art. 831-2 7°)

Les créances immobilisées correspondent aux avances consenties à sa filiale Elicit Plant Brazil LTDA pour un montant de 2 139 058 euros.

Cette créance fait l'objet d'une rémunération à 5% et génère des produits financiers comptabilisés pour 54 998 euros en 2023 contre 9 935 en 2022.

Les intérêts sont directement capitalisés à l'actif avec la créance immobilisée.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Dépréciation des stocks**

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	72 647
Autres créances	2 749 576
Total	2 822 223

Des subventions à recevoir concernant l'exercice 2023 sont constatées pour un montant de 1 883 796 euros, à savoir :

- Subvention Sadea : 537 908 euros.
- Subvention Eic : 1 143 931 euros.
- Subvention Sofiproteol : 60 539 euros.

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	464 542
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	399 816
Dettes fiscales et sociales	760 728
Autres dettes	78 187
Total	1 703 273

Les intérêts courus sur emprunts se décompose comme suit :

- l'emprunt obligataire pour 408 021 euros
- L'ensemble des prêts pour 53 221 euros
- Les frais bancaires pour 3 300 euros

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	109 493
Total	109 493

**Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères**

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Nature des écarts	Montant actif	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change	Montant passif
Immobilisations non financières	7 441			
Total	7 441			

Les écarts de conversion résultent de la valorisation des dettes et créances en monnaies étrangères à la zone euros au cours de la date de clôture et sont repris dans le tableau ci-dessus. Ces écarts ont été directement comptabilisés à l'actif ou passif fu bilan. les gains latents ne concourent pas au résultat de l'exercice.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change. Les dettes financières correspondent au compte banque en USD de la banque Crédit Agricole.

Le taux de conversion au 31/12/2023 est de 1.105 Dollar pour 1 euro.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Eléments relevant de plusieurs postes au bilan**

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	201 494	201 494	
Créances rattachées à des participations	2 139 058	2 139 058	
Créances clients et comptes rattachés	21 120	21 120	
Emprunts obligataires convertibles	12 500 000	12 500 000	

Les postes concernent principalement :

- Les titres de sa filiale Elicit Plant Brazil pour 199 994 euros
- La créance rattachée de sa filiale Elicit Plant Brazil pour 2 139 058 euros
- Les actions du GIE pour 1 500 euros
- La créance client de 21 120 euros correspondant à ses relations commerciales avec le GIE.
- L'émission de l'emprunt obligataire de 12 536 000 euros concernant les investisseurs ayant souscrits au capital.

**Variation des capitaux propres**

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	6 815 324
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	3 067 997
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	3 747 327
<b>Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N</b>	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	3 747 327
<b>Variation en cours d'exercice</b>	
Variation du capital	35 970
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	3 783 297
<b>VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE</b>	35 970
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE</b>	35 970

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -****Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de produits	2 251 511
Ventes de prestations de services	19 927
Total	2 271 438

Les prestations de services correspondent principalement à la refacturation du frais de port des marchandises vendues.

Répartition par secteur géographique	Montant
Ventes Export + UE	723 418
Ventes France	1 548 020
Total	2 271 438

**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	47
Employés	13
Total	60

**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		54 998
Dont entreprises liées		54 998

Les produits financiers proviennent des intérêts financiers capitalisés provenant de la créance liée à sa filiale Brésilienne. Le taux de rémunération est de 5%.

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 32 000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -****Dettes garanties par des sûretés réelles**

		Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :		1 455 082
- Nantissement du fonds de commerce	1 450 000	
- Nantissement du matériel et équipement	5 082	
Total		1 455 082

**Engagements financiers**Engagements donnés

Autres engagements donnés :		461 242
Intérêts financiers à échoir	461 242	
Total (1)		461 242

Engagements reçus**NEANT.****Crédit bail**

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			499 666		499 666
Redevances payées					
- exercice			58 294		58 294
Total			58 294		58 294
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			99 933		99 933
- entre 1 et 5 ans			341 438		341 438
Total			441 371		441 371

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.  
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.  
L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 32 268.45 euros.

#### Hypothèses de calcul

Le calcul de l'engagement tient compte des rémunérations, de l'ancienneté des salariés ainsi que des critères suivants :

- départ à la retraite à 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation
- taux d'actualisation à 3.2%

